



Lire et Ecrire
Communauté française

ENQUÊTE **2004-05** SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES
EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

**Analyse synthétique des
principaux résultats statistiques**¹

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| 1. LE 'SECTEUR DE L'ALPHA' – OPÉRATEURS ET CHAMP D'ACTIVITÉS | 3 |
| 2. LES APPRENANTS | 5 |
| <i>Sexe et âge</i> | 5 |
| <i>Nationalité</i> | 5 |
| <i>Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)</i> | 7 |
| <i>Proportion d'apprenants ayant un travail</i> | 8 |
| <i>Niveau d'études des apprenants</i> | 8 |
| 3. L'ORGANISATION DES FORMATIONS | 10 |
| <i>Nombre d'heures de formation suivies par semaine</i> | 10 |
| <i>Moment de la formation (cours de jour / en soirée)</i> | 11 |
| <i>Contrats de formation</i> | 11 |
| 4. L'ENCADREMENT | 12 |

1. Les données statistiques complètes sont disponibles à L & E Communautaire
(02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be).

Rappelons aussi qu'une analyse détaillée de l'évolution du secteur de 1990 à 2000-01 a été publiée dans un
n° spécial du *Journal de l'Alpha* (n° 128, avril-mai 2002, 40 p.).

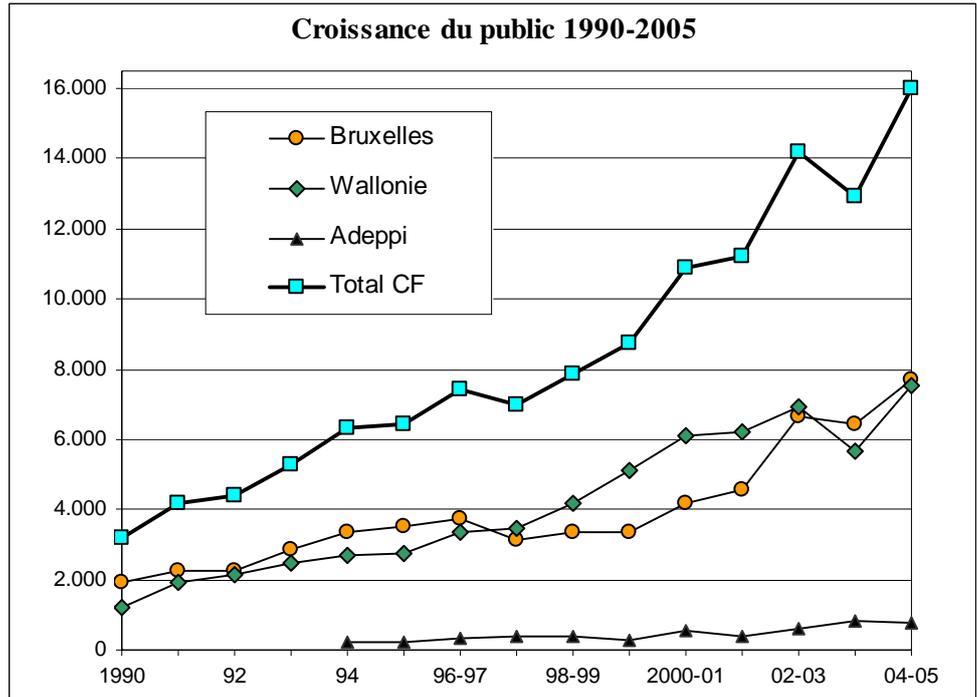
INTRODUCTION

162 organismes ont participé cette année à l'enquête réalisée par *Lire et Ecrire* : 88 organismes bruxellois², 72 de la Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire* communautaire et l'ADEPPI (qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie).

Au cours de l'année 2004-05, ils avaient assuré la formation de 16.001 apprenants, se répartissant à raison de 7.719 à Bruxelles (48%) et 7.515 en Wallonie (47%), 767 apprenants (5%) suivant leur formation auprès de l'ADEPPI.

L'année précédente, on dénombrait un peu moins de 13.000 apprenants, un chiffre assez atypique comme l'indique le graphique ci-contre, et qui était principalement dû au fait que moins d'opérateurs (127 en tout) avaient participé à l'enquête.

Dans la plupart des cas, c'est volontairement que certains opérateurs n'avaient plus été pris en



compte, parce que leur pratique était essentiellement du français langue étrangère ou de la formation de base et non de l'alpha.

Le développement des partenariats et les accords pris quant à une répartition plus adéquate de l'offre entre opérateurs de formation a permis dès lors d'avoir une image plus fine de l'offre du secteur de l'alpha, c-à-d des formations s'adressant principalement aux publics pas ou peu scolarisés.

La croissance du nombre d'apprenants pour l'année 2004-05 reflète un redéploiement de l'offre de formation pour ces publics, avec une trentaine d'opérateurs nouveaux ou de nouveaux lieux de cours, principalement à Bruxelles, dans le cadre du développement du Plan d'alphabétisation. Pourtant, cette année encore, plus de 5.600 candidats aux formations ont dû être refusés (plus de 4.000 à Bruxelles, environ 1.500 en Wallonie). Pour une large part, ces personnes n'ont pu être accueillies faute de places disponibles (groupes complets). Le motif de refus le plus fréquemment invoqué est néanmoins le niveau de formation antérieure, ce qui signifie notamment que le secteur de l'alpha continue de recevoir une demande de français langue étrangère de la part de personnes déjà bien scolarisées dans leur langue mais qui ne trouvent pas ailleurs de réponse à leur besoin.

2. Il s'agit du nombre net d'opérateurs (les opérateurs bruxellois partenaires du Plan de Développement qui organisent des actions en propre et dans le cadre du Plan n'ont été comptés qu'une fois).

1. LE 'SECTEUR DE L'ALPHA' – OPÉRATEURS ET CHAMP D'ACTIVITÉS

Les actions du secteur de l'alpha, tout en restant centrées sur l'accueil des adultes peu scolarisés, débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

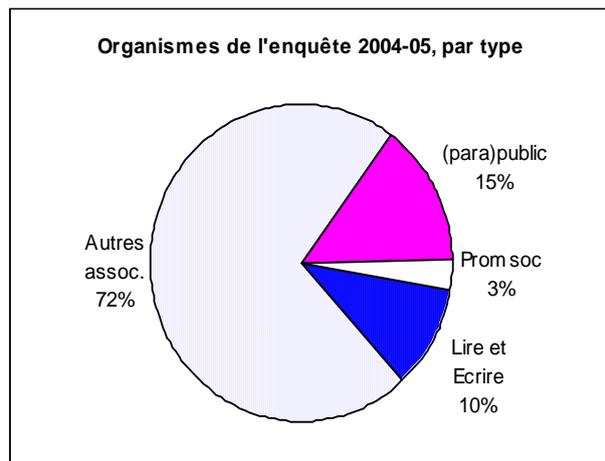
Le questionnaire adressé aux opérateurs distingue ainsi les trois catégories suivantes :

Alphabétisation proprement dite (= apprendre à parler, lire, écrire, calculer, ...) pour des adultes francophones ou non, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme scolaire ni en Belgique, ni à l'étranger.

Formation de base (= poursuivre sa formation en lecture, écriture et calcul) pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB ou le CESI (ou leurs équivalents);

Français langue étrangère (= apprendre à parler et écrire en français) pour des adultes maîtrisant l'écrit dans leur langue maternelle.

Les deux derniers types de formation ne sont toutefois pris en compte dans le cadre de cette enquête que pour autant qu'elles soient réalisées par des opérateurs *organisant au moins un module d'alphabétisation au sens strict*.



Les organismes participant à l'enquête sont majoritairement des associations, mais pas exclusivement : on compte aussi des CPAS ou autres services créés à l'initiative de pouvoirs publics (centres pour réfugiés, foyers culturels, bibliothèques publiques, etc.), ainsi que certaines écoles de Promotion sociale³. Sur les 162 opérateurs concernés, on dénombre 133 associations d'initiative privée⁴, 24 organismes d'initiative publique ou parapublique et 5 écoles de Promotion sociale.

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, etc.)⁵. Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

Interrogés sur leur orientation principale⁶, seuls 20% des organismes déclarent en effet que c'est avant tout *l'alphabétisation*. Pour 22%, c'est *l'éducation permanente des adultes*. Viennent ensuite *l'action sociale* (14%), *l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi* (9%), le

3 L'enquête réalisée par L & E n'a pas pour ambition de recenser l'offre d'alpha des écoles de Promotion sociale. Certaines écoles qui développent un partenariat important avec le secteur associatif sont néanmoins prises en compte.

4 A savoir 17 *Lire et Ecrire* (L&E Bruxelles et ses 6 'locales', L&E Wallonie et ses 8 'régionales', et L&E communautaire) et 116 autres associations.

5 C'est le cas des *Lire et Ecrire* et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le *Collectif Alpha* (à Bruxelles), l'*Ecole Alpha* (à Mons), *Alpha 5000* (à Namur).

6. C'est-à-dire le domaine d'action qui résume le mieux leur objet social ou leur projet. Cela ne signifie pas nécessairement que ce soit la source de financement principale de l'organisme, ni même qu'il bénéficie d'une reconnaissance officielle à ce titre.

développement communautaire (8%). D'autres mentionnent *l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, ou encore l'enseignement* (pour les écoles de Promotion sociale), etc.

A noter que sur l'ensemble des opérateurs du secteur de l'alpha, près du tiers (49) organisent une école de devoirs ; cette pratique est plus fréquente à Bruxelles (36% des opérateurs) qu'en Wallonie (25%).

Ajoutons encore qu'il est rare que les associations travaillent seules ; elles agissent plus généralement en partenariat avec d'autres associations, ou avec des organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les Ecoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

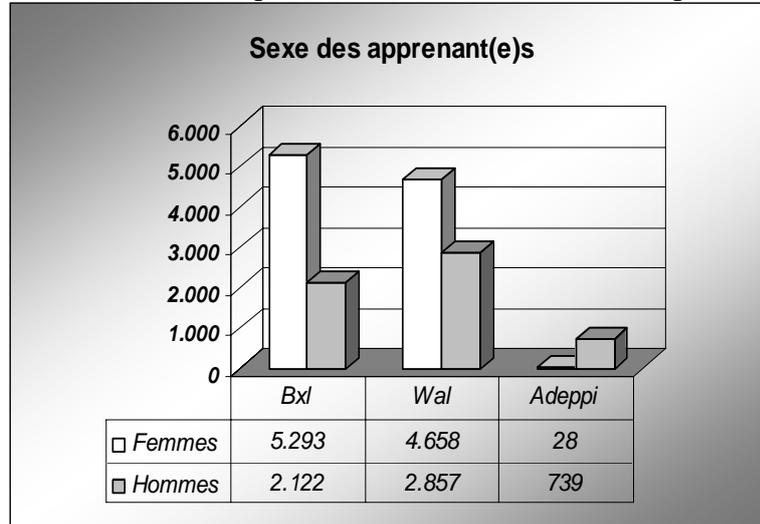
Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, académies, cités sociales, etc.

Ceci peut s'avérer intéressant non seulement pour des raisons de coût et de proximité avec le public, mais aussi pour le rayonnement des activités : les lieux d'alpha sont ainsi plus visibles, plus accessibles, l'activité est valorisée par la structure d'accueil (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) et les synergies avec l'organisme accueillant sont facilitées, tant pour l'opérateur de formation que pour les apprenants.

2. LES APPRENANTS

Sexe et âge

Les femmes représentaient 64% des apprenants. Cette sur-représentation, nettement plus forte à Bruxelles (71%) qu'en Wallonie (62%), est en partie liée au fait que plus d'un quart des organismes (46) développent une offre d'alpha qui s'adresse exclusivement aux femmes.



25% des apprenantes suivaient ainsi leur formation dans des organismes exclusivement féminins (du moins en ce qui concerne leur secteur alpha). Ce phénomène est nettement plus important à Bruxelles (près de 2.000 apprenantes sur 5.293) qu'en Wallonie (498 sur 4.658).

Les apprenants masculins sont proportionnellement plus nombreux au sein des groupes organisés par *Lire et Ecrire*, tout particulièrement au sein des actions menées par les locales de L & E Bruxelles (où les hommes représentent 53% des apprenants), ce qui témoigne de l'effort du Plan d'alphabetisation bruxellois pour accueillir davantage le public masculin.

Au total, 67% des apprenants ont entre 26 et 50 ans. Les moins de 25 ans constituent 21% du public ; les plus de 50 ans 10%. Ces proportions se retrouvent quasi à l'identique à Bruxelles et en Wallonie, et tant en ce qui concerne L & E que les formations organisées par d'autres opérateurs (notons cependant que l'Adeppi a un public plus jeune : 29% de ses apprenants ont entre 18 et 25 ans).

Nationalité

Globalement, 77% des apprenants sont de nationalité étrangère, proportion qui a peu varié depuis le début des années 90. Plusieurs observations peuvent être faites à cet égard.

Nationalité

La première est que les Régions diffèrent sur ce plan : la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie (74%) qu'à Bruxelles (82%), Région où la population étrangère est globalement nettement plus importante qu'en Wallonie⁷.

Le public de l'Adeppi compte lui 44% d'apprenants belges et 56% d'étrangers.

La seconde observation quant à la répartition Belges / Etrangers est qu'un nombre non négligeable d'apprenants belges ont acquis récemment la nationalité⁸. Dans leur réponse au

7. En 2002, à Bruxelles, 27% de la population est de nationalité étrangère, 9% en Wallonie. En ne retenant pas les 'étrangers UE', qu'on rencontre peu en alpha (en tout cas avant l'élargissement), la proportion d'étrangers 'hors UE' dans la population est de 12% à Bruxelles, 2% en Wallonie (source : *Centre pour l'égalité des chances – www.diversité.be*).

Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent donc rendre compte de la présence de personnes séjournant transitoirement en Belgique.

questionnaire, les opérateurs mentionnent d'ailleurs fréquemment, à côté de la donnée Belge/Etranger, la nationalité d'origine des apprenants, signalant ainsi qu'ils sont de fait allochtones.

Ceci pose d'une manière encore plus cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge de souche : l'allure générale des groupes confirme trop souvent ces personnes dans l'impression que « l'alphabétisation et la formation de base, c'est 'pour les étrangers' ».

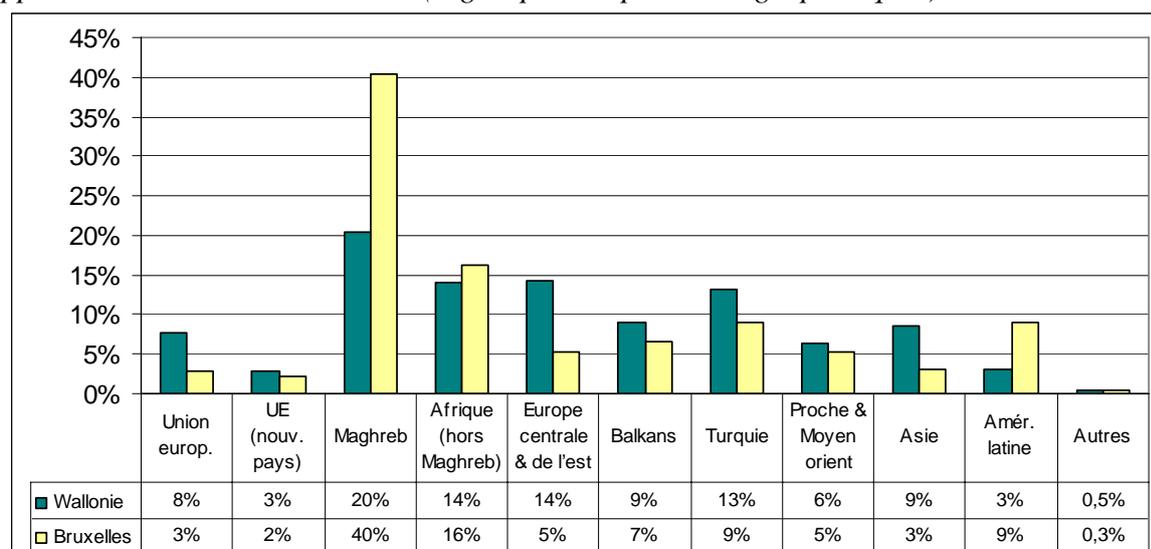
De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées. C'est le cas par exemple à *Lire et Ecrire* Verviers, où un groupe d'apprenants qui ont été à l'école en Belgique mais y ont connu l'échec et en sont sortis illettrés, font tout un travail de sensibilisation et d'accompagnement des personnes ayant vécu des expériences similaires⁹.

Une troisième observation est que le secteur de l'alpha accueille un très large éventail de nationalités. A côté de celles traditionnellement présentes dans les lieux d'alpha, en lien avec les politiques successives d'immigration de la main d'œuvre (Maghreb, Turquie), on rencontre actuellement des groupes importants issus d'autres régions du monde.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la situation est à cet égard assez différente à Bruxelles et en Wallonie ; dans cette dernière Région, elle fluctue également plus rapidement. Ainsi, depuis le début de la décennie et jusqu'à l'année dernière, les personnes originaires des pays de l'ex 'bloc de l'est' représentaient en Wallonie le groupe le plus important. Il s'est progressivement amenuisé, probablement du fait de la réorientation de ces apprenants, qui étaient généralement bien scolarisés, vers d'autres opérateurs de formation – et bien sûr aussi parce que les nationaux des nouveaux pays membres de l'UE se retrouvent maintenant dans une autre catégorie.

A Bruxelles, les apprenants originaires du Maghreb étaient et restent de loin les plus nombreux (40% des apprenants étrangers), viennent ensuite ceux originaires d'autres pays d'Afrique (16%), et de Turquie ou d'Amérique latine (ces deux groupes représentant chacun 9%).

Apprenants selon leur nationalité (regroupement par zones géopolitiques) – En %



8 Avec la simplification de la procédure de demande de nationalité (nouvelle loi entrée en vigueur début 2000), le nombre annuel de nouveaux Belges est passé d'une moyenne de 30.000 dans la seconde moitié des années 90 à 62.000 en 2000, 63.000 en 2001. Ainsi, en 2001 et pour l'ensemble de la Belgique, plus de 24.000 ressortissants du Maroc et près de 14.000 ressortissants turcs avaient acquis la nationalité belge.

9 Il s'agit de l'association d'apprenants *Osons en parler* – pour plus d'info, voir *Journal de l'alpha* n° 142, septembre 2004, pp. 20-23.

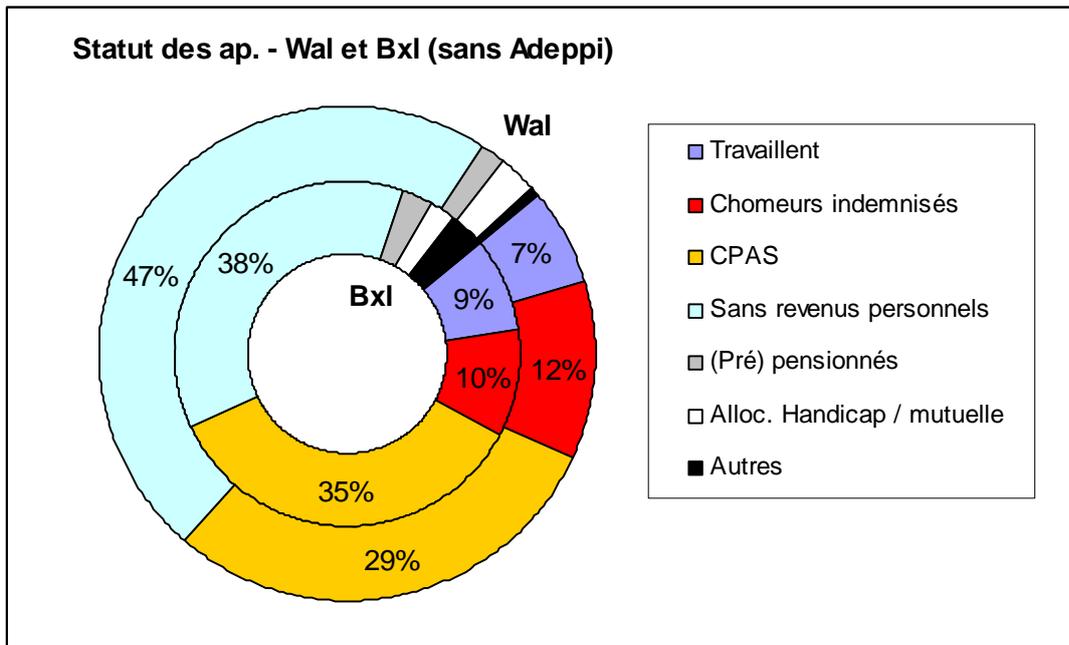
On soulignera par ailleurs que 22% des apprenants étrangers sont des réfugiés ou des demandeurs d'asile (26% en Wallonie, 19% à Bruxelles). Bien qu'en légère baisse, la proportion d'apprenants qui sont dans cette situation reste dans la ligne des années antérieures (depuis le milieu des années 90, les demandeurs d'asile constituent environ le quart des apprenants étrangers).

Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)

Les deux catégories de loin les plus importantes sont d'une part les personnes qui ne disposent pas de revenus de leur propre chef (femmes – ou hommes – 'au foyer', demandeurs d'emploi non indemnisés, détenus...), qui représentent 46% de l'ensemble du public, d'autre part les personnes aidées par les CPAS (30%).

Le graphique ci-dessous permet de comparer la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie, sans les apprenants de l'Adeppi qui sont par définition détenus.

Même si les proportions varient quelque peu, l'ordre d'importance des différentes catégories se retrouve à l'identique dans les deux Régions (Sans revenus personnels / Revenu du CPAS / Chômage / Travail / etc.).



Ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent de plus en plus souvent avec des personnes submergées par les difficultés de leur vie quotidienne. C'est une des raisons pour laquelle les acteurs de l'alphabétisation s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,... et bien sûr le droit de se former.

C'est aussi parce qu'il est impossible – et en tout cas pas souhaitable – de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée par le secteur associatif n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. En sorte que les participants trouvent, dans le lieu même de leur formation, un soutien et des outils pour chercher une issue à leurs difficultés individuelles et collectives.

Proportion d'apprenants ayant un travail

La catégorie des apprenants qui travaillent s'était amenuisée tout au long de la décennie précédente (passant de 16% en 1990 à 7% en 2000). Bien que cette diminution soit depuis lors enrayée et qu'on observe même une légère croissance à Bruxelles, l'attention particulière portée à l'accueil de ce public et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont pas encore engrangés de résultats globalement significatifs.

Il y a donc lieu de poursuivre l'effort pour organiser des formations dans des plages horaires compatibles pour les apprenants au travail d'une part, d'autre part pour développer les projets en partenariat avec le monde du travail.

| | | Ap. dont statut connu | Ap. ayant un travail | % |
|---------------------|----------------|-----------------------|----------------------|-----|
| Bruxelles | L&E et Plan | 965 | 108 | 11% |
| | Autres opér. | 5.301 | 446 | 8% |
| Wallonie | L&E et parten. | 3.409 | 287 | 8% |
| | Autres opér. | 3.383 | 155 | 5% |
| Total (sans Adeppi) | | 13.058 | 996 | 8% |

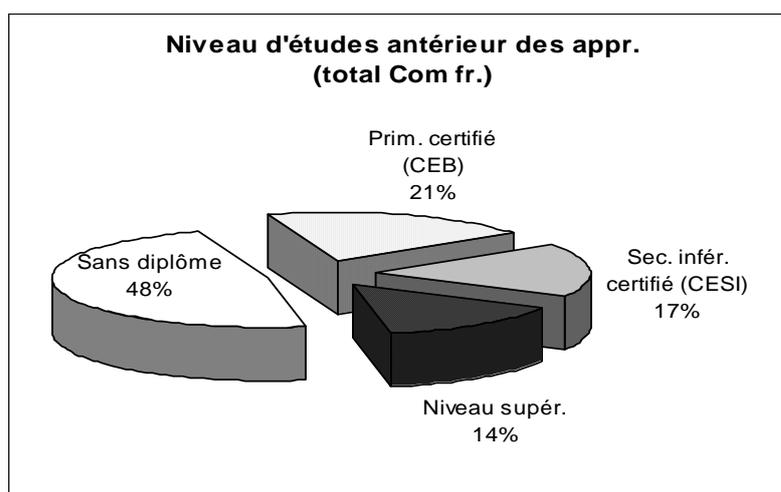
En comparaison des autres opérateurs, les *Lire et Ecrire* comptent une proportion plus forte d'apprenants qui travaillent ; elle ne dépasse toutefois pas 11% pour l'ensemble de L&E Bruxelles, 8% pour l'ensemble des régionales L&E wallonnes.

Taux de réponse : 86%

Niveau d'études des apprenants

Dans l'ensemble, près de la moitié du public (48 %) n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (le CEB, le « diplôme de primaire »). En additionnant les 21 % qui possèdent au mieux ce certificat, plus des 2/3 des apprenants n'ont pas dépassé le CEB.

Si la majorité des apprenants a donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur, le fait que près d'un tiers des apprenants aient un niveau de diplôme au moins CESI (secondaire inférieur) nécessite quelques explications, de même qu'elle appelle les acteurs du secteur à la vigilance.



Du milieu des années 90 jusqu'en 2001, on avait de fait assisté à une hausse constante du niveau de scolarité des apprenants.

Depuis lors, une inversion de cette tendance s'est amorcée, qui témoigne que les acteurs ont pris la mesure de cette dérive et se sont recentrés sur l'accueil des adultes les moins scolarisés. Ce n'est toutefois pas simple, car plusieurs facteurs jouent dans la hausse du niveau de formation initial des apprenants.

Il y a d'une part le fréquent amalgame alphabétisation / français langue étrangère (FLE). Confrontés à une demande très forte de FLE et aux lacunes de l'offre dans ce domaine, les opérateurs ont eu tendance à s'ouvrir à des publics déjà bien scolarisés dans leur pays d'origine, et ceci d'autant plus que nombre d'organismes orientaient systématiquement vers l'alpha les demandeurs de FLE quel que soit leur niveau de formation. Le secteur de l'alpha a ainsi longtemps fait figure de planche de salut pour ces candidats ne trouvant pas place ailleurs. L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces 2-3 dernières années a permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement.

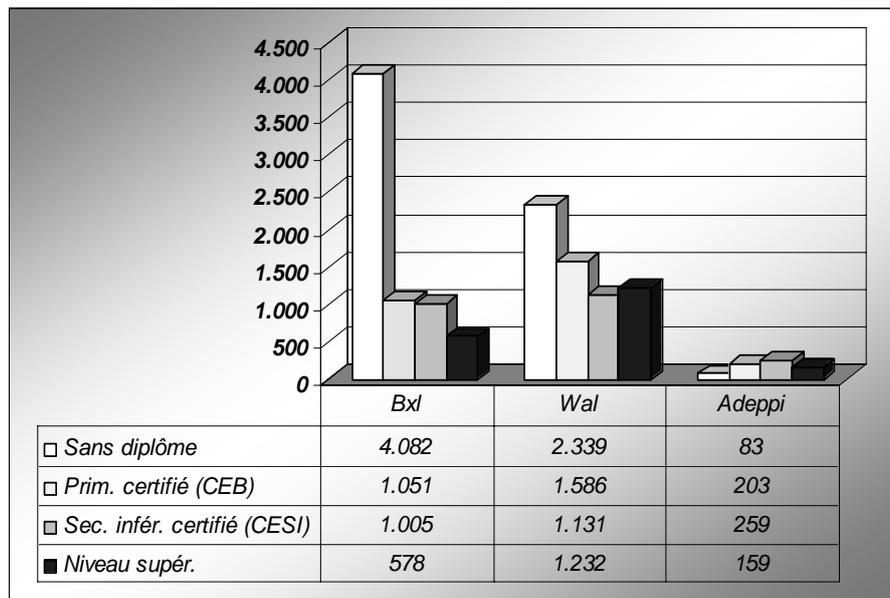
Par ailleurs, la présence dans les groupes d'alphabétisation et de formation de base d'apprenants qui ont obtenu, à l'étranger ou en Belgique, un diplôme relativement élevé reflète l'élévation des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'.

Elle reflète aussi que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et à fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.

C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabétisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Vu que l'offre reste réduite¹⁰, le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Le graphique ci-contre et le tableau ci-dessous montrent que le niveau de scolarité antérieure des apprenants est assez différent dans les deux Régions.

A Bruxelles, 76% des apprenants ont au mieux le CEB, et parmi ceux-ci, la grande majorité n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme. En Wallonie, ce groupe constitue 62% des apprenants, et parmi eux, près de la moitié ont obtenu le CEB.



Si la proportion d'apprenants qui ont obtenu un CESI est assez similaire dans les deux Régions (17% à Bruxelles, 16% en Wallonie), la proportion de ceux qui ont un diplôme supérieur au CESI est par contre plus importante en Wallonie (18%) qu'à Bruxelles (14%).

10. Rappelons qu'au cours de l'année 2004-05, environ 5.600 candidats apprenants ont dû être 'refusés'.

Le tableau ci-dessous illustre l'effort de L&E, en particulier à Bruxelles, pour cibler en priorité les adultes les moins scolarisés.

| | | Total ap. dont niveau connu | Sans dipl. ou CEB au max | % CEB au max. |
|------------------|-------------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------|
| Bruxelles | L&E | 1.013 | 913 | 90% |
| | Autres opérateurs | 5.703 | 4.220 | 74% |
| | Tot. Bxl | 6.716 | 5.133 | 76% |
| Wallonie | L&E | 3.432 | 2.421 | 71% |
| | Autres opérateurs | 2.856 | 1.504 | 53% |
| | Tot. Wal | 6.288 | 3.925 | 62% |
| Adeppi | | 704 | 286 | 41% |
| TOTAL | | 13.708 | 9.344 | 68% |

Taux de réponse : 86%

3. L'ORGANISATION DES FORMATIONS

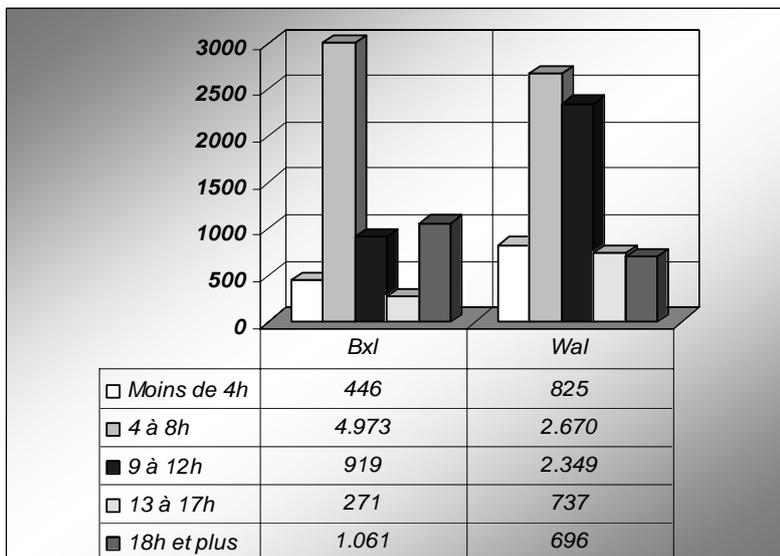
Nombre d'heures de formation suivies par semaine

Globalement, la moitié des apprenants (50%) suivaient un horaire relativement léger, de 4 à 8 h. par semaine, 10% suivant même un moindre nombre d'heures. 19% suivaient par contre un horaire intensif de minimum 13 h / semaine, et 21% de 9 à 12 heures hebdomadaires.

| | Bxl | % | Wal | % | Adeppi | % | Total CF | % |
|--------------|--------------|----------|--------------|----------|---------------|----------|-----------------|----------|
| Moins de 4h | 446 | 6% | 825 | 11% | 306 | 40% | 1.577 | 10% |
| 4 à 8h | 4.973 | 65% | 2.670 | 37% | 289 | 38% | 7.932 | 50% |
| 9 à 12h | 919 | 12% | 2.349 | 32% | 86 | 11% | 3.354 | 21% |
| 13 à 17h | 271 | 4% | 737 | 10% | 32 | 4% | 1.040 | 7% |
| 18h et plus | 1.061 | 14% | 696 | 10% | 54 | 7% | 1.811 | 12% |
| Total | 7.670 | 100% | 7.277 | 100% | 767 | 100% | 15.714 | 100% |

Taux de réponse : 98%

La situation particulière des apprenants détenus se reflète également ici, avec 40% des apprenants de l'Adeppi qui suivent moins de 4 heures de cours par semaine.



Le temps que les apprenants consacrent à leur formation est évidemment affaire de choix et de disponibilités personnelles – encore faut-il qu'ils puissent exercer librement ce choix et qu'il existe donc une offre diversifiée.

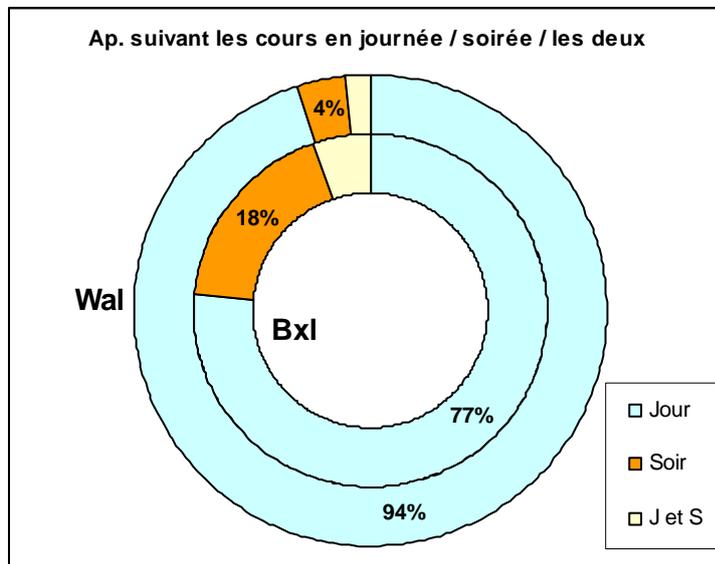
On relèvera à cet égard qu'un certain nombre d'opérateurs offrent uniquement un horaire léger restreint (moins de 4h.), généralement insuffisant pour consolider les apprentissages.

En 2004-05, c'était encore le cas de 13 opérateurs (4 à Bruxelles, 9 en Wallonie), qui

accueillaient 565 apprenants suivant un horaire aussi réduit – faute, bien souvent, d’une offre plus étoffée.

Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

Globalement, 85% des apprenants suivaient les cours en journée, 11% en soirée, et 3% à la fois le jour et le soir.¹¹



La participation en soirée est évidemment liée à l’importance de l’offre de cours du soir, et il est clair que ceux-ci sont plus difficiles à organiser.

En dehors des zones urbaines, il est également moins aisé pour les apprenants de rejoindre des cours du soir. Ceci peut expliquer qu’à Bruxelles, la proportion d’apprenants participant aux cours en soirée (ou tantôt le jour, tantôt le soir) soit nettement plus importante qu’en Wallonie.

A Bruxelles, 30 organismes offraient des cours en soirée ; 18 en Wallonie.

Cette option est nettement plus fréquente dans les formations organisées par L & E.

L&E Bruxelles, qui y a consacré un effort particulier, organise des cours du soir dans chacune de ses 6 locales. Cette année, comme la précédente, quasi la moitié des apprenants des antennes zonales de L & E Bruxelles (308 sur 627) suivaient des cours en soirée.

Toutes les régionales de L&E Wallonie organisent également des cours du soir (à l’exception de L&E Namur, mais l’offre est fournie par ses partenaires directs).

Contrats de formation

3.199 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d’un *Contrat de formation* avec Bruxelles Formation ou avec le Forem, ce qui leur permettait de bénéficier de certains avantages (rétribution horaire, remboursement des frais encourus, ...), au même titre que les autres demandeurs d’emploi en formation.

Bien que le nombre d’apprenants en Contrat de formation soit en augmentation constante (on en comptait moins de 400 en 1994, 1.848 il y a 2 ans, 2.723 l’année dernière), ils ne représentent encore que 20% des apprenants. A noter que 22% seulement des opérateurs étaient en mesure d’offrir à leurs apprenants la possibilité d’un Contrat de formation (c-à-d satisfaisaient aux critères administratifs nécessaires, qui varient d’une Région à l’autre).

Même s’il est imprudent de faire des comparaisons entre les deux Régions en cette matière (en raison de la différence des critères d’éligibilité), la situation semble à cet égard plus favorable en

¹¹ Proportions établie sans compter les apprenants de l’Adeppi, pour lesquels les cours ne peuvent être organisés qu’en journée.

Wallonie qu'à Bruxelles, puisqu'en Wallonie 32% des apprenants ont un Contrat de formation ou bénéficient d'avantages comparables, contre 10% à Bruxelles.

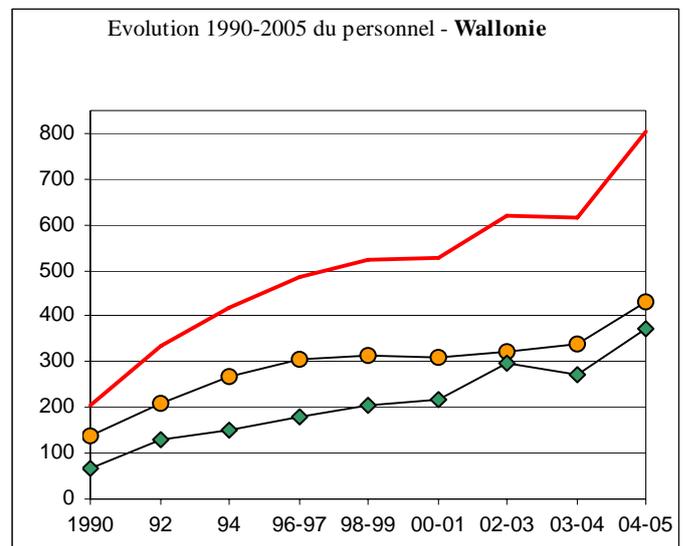
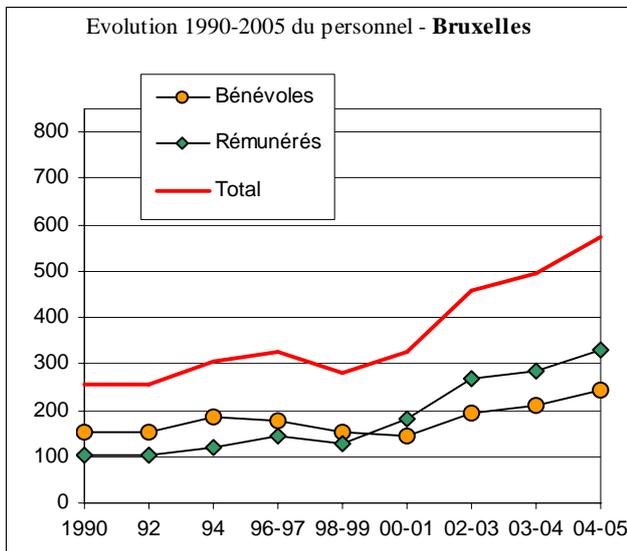
4. L'ENCADREMENT

L'enquête dénombre 1.414 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha, dont 48% bénévolement. L'an dernier, on en comptait 1.144, avec une proportion de bénévoles identique.

A Bruxelles, le nombre de travailleurs rémunérés a continué de croître, en lien avec le développement du *Plan pour l'alphabétisation* dont c'était la troisième année. Le nombre de bénévoles y augmente également.

En Wallonie, la croissance du nombre de bénévoles se poursuit, et celle des rémunérés reprend – après la diminution atypique de l'an dernier, qui était due à la réduction du nombre d'opérateurs pris en compte par l'enquête (cf. le commentaire à ce propos p. 2).

Malgré ces variations annuelles, les tendances générales se maintiennent ; on note ainsi que les bénévoles restent plus nombreux en Wallonie (54%) qu'à Bruxelles (42%).



Pour mémoire, en 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont près des 2/3 étaient des bénévoles.

Les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention que les pouvoirs publics accordaient au départ à la problématique de l'alphabétisme. Bien que leur nombre ait continué à progresser en chiffres absolus, depuis la fin des années 90, la proportion globale de bénévoles s'est stabilisée autour d'une petite moitié du personnel. : à partir de là le nombre de rémunérés ayant pu être engagés dans le secteur a augmenté plus rapidement. On notera que le Plan bruxellois pour l'alphabétisation coordonné par Lire et Ecrire Bruxelles fonctionne exclusivement avec du personnel rémunéré.

La disparité de la proportion de bénévoles dans les deux Régions s'explique encore par la volonté de se rapprocher du public dans les zones plus rurales, ce qui nécessite d'augmenter le nombre de lieux de formation. Dans ces groupes locaux généralement de petite taille et dispersés sur le territoire, la contribution de bénévoles connaissant bien la situation et les ressources locales s'avère particulièrement précieuse.

Les proportions bénévoles/rémunérés, calculées sur des nombres de personnes, doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté. Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 1/5 de l'ensemble du travail presté dans le secteur (26% en Wallonie, 15% à Bruxelles).

A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 80% des rémunérés et 74% des bénévoles sont des femmes.

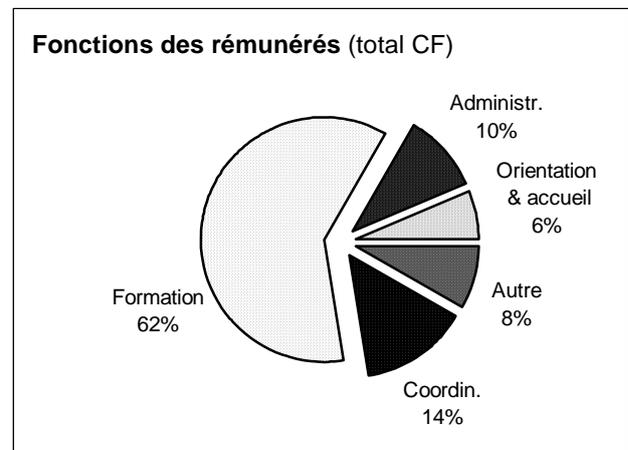
Pour le personnel, on relèvera encore les caractéristiques suivantes :

Parmi les rémunérés :

- ✓ La majorité des rémunérés (58%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (TCT, PRIME, ACS,...), qui constituent de ce fait la plus importante source de financement du secteur.

Le personnel de Lire et Ecrire Bruxelles est constitué à près de 90% de PRC, du fait qu'un nombre conséquent d'ACS a été attribué spécifiquement au développement du Plan bruxellois pour l'alphabétisation.

- ✓ La majorité (61%) des rémunérés sont formateurs. Toutefois, le nombre de personnes ayant principalement une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, agent de sensibilisation,...) a augmenté au fur et à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait et atteint des proportions importantes.



C'est dans les associations Lire et Ecrire que la part du personnel employé à des fonctions qui ne sont pas de première ligne (formation de formateurs, référent pédagogique, sensibilisation, recherches et études, etc. – regroupées dans le graphique sous l'étiquette 'Autre') est la plus importante, vu les missions qui lui sont dévolues : 16% du personnel de L & E est engagé dans ce type de tâches.

- ✓ 49% des rémunérés travaillent à temps partiel à l'alphabétisation (certains peuvent être engagés à temps plein par l'organisme, mais pour intervenir dans d'autres pôles d'activité).
- ✓ Plus des 2/3 ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 44% sont diplômés du supérieur non universitaire ; 23% sont universitaires.
- ✓ - Quant à leur formation initiale, 33% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 26% de type psychologique ou sociale.

Parmi les bénévoles :

- La majorité des bénévoles (87%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 11% plus de 6 h. Il est exceptionnel qu'un bénévole preste moins de 2h/semaine (14 personnes).
- Sauf exception, les bénévoles interviennent principalement comme formateurs.
- 52% d'entre eux travaillent bénévolement en alpha depuis plus de deux ans, 38% depuis six mois à deux ans ; seuls 10% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- La majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (54%) ; 22% ne travaillent pas mais ne sont pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants) ; 16% travaillent par ailleurs et 9% sont chômeurs.
- Leur niveau de formation initiale est actuellement supérieur à celui des rémunérés¹² : 88% ont au moins un diplôme A1, 33% étant universitaires.
- Plus souvent que les rémunérés, ils avaient suivi au départ une formation de type pédagogique (47%).

Quant à la formation du personnel, soulignons que tant les bénévoles que les rémunérés suivent régulièrement les modules spécifiques de formation de formateurs, principalement ceux organisés par les différentes 'régionales' de Lire et Ecrire et par la coordination L & E communautaire.

* *
* *

12 Du fait d'une politique de recrutement spécifique des rémunérés dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation : des personnes peu diplômées, mais dont le profil correspond bien à la fonction de formateur, et qui reçoivent une formation à cette fin.